

DÉCRYPTER LA LOI EGALIM 3

Appréhender les implications de la Loi Descrozailla sur les négociations

1 JOUR, 7 HEURES

JURIDIQUE/RÉGLEMENTATION

CODE : LJU05

Objectifs de la formation

Appréhender les nouvelles obligations de la loi Egalim 3 pour sa stratégie d'entreprise 2024

Déterminer les conséquences de la loi dans son activité

Préparer ses négociations commerciales 2024 dans le nouveau cadre de la loi Descrozailla

Parmi nos formateurs

- HOURNON Nicolas
Avocat,
NH AVOCAT

Public concernés

- Acheteur, commerciaux, direction générale, direction juridique, direction commerciale, responsable produit, responsable enseigne

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

La Loi Descrozailla, appelée aussi EGALIM 3, a été promulguée le 30 mars 2023. Elle rebat les cartes de la négociation annuelle entre les fournisseurs et la grande distribution, pour définir le juste prix des produits, le montant des commandes et des ristournes éventuelles. Elle se place naturellement dans la continuité des Lois Egalim 1 de 2018 et Egalim 2 de 2021.

Par cette formation, vous bénéficierez d'un décryptage complet de la loi et ses implications opérationnelles. Elle vous permettra de préparer au mieux vos prochaines négociations.

Appréhender la genèse du texte Egalim 3

- Quelles intentions du législateur pour cette nouvelle loi
- Une loi dans le prolongement des Lois Egalim 1 et 2
- Protéger la rémunération des industriels

Distinguer les différentes parties du texte de loi

- Renforcer l'encadrement des relations avec les centrales internationales
- Comprendre les dispositions relatives aux Prix : SRP et encadrement des promotions
- Quel encadrement pour les négociations : principe de non-discrimination, produits MDD, conventions logistiques
- Quid de l'échec des négociations annuelles

[Illustrations] : présentation des textes clés de référence

[Atelier] : analyse de conventions annuelles et de conventions logistiques présentées par le formateur

Préparer vos négociations 2024

- Dresser le bilan des précédentes négociations
- Anticiper les aspects juridiques des négociations
- Les techniques de négociations qui portent leurs fruits
- Quelle posture adoptée dans le cadre des négociations

[Mise en situation] : sur la base d'un cas fictif proposé par le formateur, le groupe réparti en deux équipes va devoir mener la prochaine négociation, avec données à l'appui

Évaluation des acquis par un QCM

Dates

Paris	Classe virtuelle
07/11/2024	07/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation

des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.